



Résidence les Saules
76 Sente à My
57 000 METZ
Tél. : 03 87 50 50 83
accueil@centres-sociaux-moselle.fr
moselle.centres-sociaux.fr

Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

N° déclaration d'activité : 41.57.00.872.57

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

N° de siret : 331 319 459 00045

VPOEC040321

Devenir animateur, animatrice d'accueil de loisirs de mineurs en structure ALISFA

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective est une action de formation qui permet d'acquérir les compétences requises pour prendre en charge l'animation de groupes d'enfants pendant les temps extrascolaires ou périscolaires dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

Cette formation permet de valider un BAFA, brevet non professionnel délivré par l'État et reconnu pour exercer le métier.

Aucun

Pré-requis

Demandeur, demandeuse d'emploi ayant un projet professionnel dans l'animation socioculturelle

Public concerné

La formation, d'une durée de 58 jours, 400 heures, se déroulera du 04 octobre au 20 décembre 2021:

- ↳ 300 heures en centre de formation
- ↳ 100 heures en stage pratique
- ↳ Au centre social XXXX

Durée, dates et lieu de formation

Les modules pédagogiques sont encadrés par les formateur(trice)s de la Fédération Départementales des Centres Sociaux de Moselle et par des salariés des centres sociaux fédérés. Les formateur(trice)s ont une forte expérience de l'animation socioculturelle et une bonne connaissance de la branche professionnelle. Les sessions BAFA sont encadrées par l'association Anima, habilité par décision du ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des sport.

Formateurs

Etre capable d'assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

Etre capable de participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs

Etre capable d'encadrer les enfants dans les temps de vie quotidienne et les activités socioéducatives

Etre capable de participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs

Objectifs pédagogiques

Des feuilles d'émargement sont signées par demi-journée, par les stagiaires et les formateur(trice)s.

Des attestations d'assiduité sont signées par les stagiaires et le référent pédagogique à la fin de la formation.

Une évaluation de la formation, renseignée individuellement et partagée à l'oral collectivement est réalisée à mi-parcours avec les stagiaires.

Une évaluation finale de la formation, renseignée individuellement et partagée à l'oral collectivement de la formation est réalisé en fin de parcours avec les stagiaires.

Modalités d'évaluation

A partir des connaissances et de l'expérience des participants, notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- ↳ Apports de connaissance, exposés théoriques
- ↳ Etude de cas concrets
- ↳ Mises en situation et exercices collectifs
- ↳ Débats
- ↳ Temps d'évaluation collectifs
- ↳ Des ressources documentaires sont à disposition des stagiaires.

Méthodes pédagogiques mobilisées



Module 1— Accueil, recueil des attentes 1 jour, 7 heures**Module 2 — Fonctionnement associatif, 1 jour, 7 heures**

L'éducation populaire, Laïcité
 Les spécificités de la structure associative
 Les valeurs et l'engagement bénévole

Module 3 — Connaissance de l'enfant, 2 jours, 14 heures

Les courants pédagogiques, les pédagogies alternatives
 Le développement physique, intellectuel, affectif et social de l'enfant selon son âge
 La vie quotidienne en fonction de l'âge des enfants
 Les différentes activités selon l'âge des enfants
 La prise en compte des avis et des envies des enfants
 L'accueil des mineurs porteurs de handicap

Module 4 — PSC1, 1 jour, 7 heures

Se protéger et protéger les autres, alerter les secours

Module 5 — Activités socioéducatives, 13,5 jours, 93,5 heures

La lecture, les jeux de sociétés, les arts plastiques, les activités sans matériel, les jeux de coopération, les chants, les grands jeux, les contes, les activités de pleine nature, les activités scientifiques

Module 6 — Relations avec les familles, 2,5 jours, 17,5 heures

La participation des familles aux activités
 La valorisation des projets des enfants
 Les outils de communication et leur mise en œuvre
 Accueil des enfants porteurs de handicaps

Module 7 — Règlementation 3 jours, 21 heures

Les différents accueils collectifs de mineurs
 Les projets éducatif, pédagogique et d'activités,
 La réglementation en ACM : cadre général, les différents types d'accueil, l'encadrement des activités physiques, les déplacements, les contrôles ...Assistant sanitaire
 Accueil des enfants porteurs de handicaps
 La responsabilité civile et pénale
 Les différents types de contrats, les droits et obligations de salariés et des employeurs, le calcul de la rémunération et des congés payés
 HACCP : les dangers microbiologiques, les Bonnes Pratiques d'Hygiène et les mesures de vérification

Module 8 — Animateur, 1 jours, 7 heures

Les rôles de l'animateur, la vie quotidienne en ACM, le travail en équipe, l'évaluation du travail, des projets, la proximité affective, la gestion des conflits

Module 9 —Entretien d'embauche 1 jour, 7 heures

Présenter un CV attractif, mettre en avant ses compétences
 Préparer son entretien, illustrer ses propos sur la base de son expérience personnelle et des acquis de la formation

Module 10 —BAFA session générale 8 jours, 64 heures**Module 11 - BAFA stage pratique 15 jours, 100 heures****Module 12 —BAFA session approfondissement 6 jours, 48 heures****Module 13 —Bilan de la formation, 1 jour, 7 heures**

Si vous êtes en situation de handicap, contactez la référente handicap de la FDCSM afin d'adapter vos modalités d'accueil et de participation à la formation : Audrey SITTER, a.sitter.formation@centres-sociaux-moselle.fr

La formation est gratuite. Les frais pédagogiques sont pris en charge par UNIFORMATION.
 Les repas et les déplacements restent à la charge des stagiaires.

Vous souhaitez des renseignements complémentaires sur :

Le contenu pédagogique : Christophe ZUNINO, c.zunino68@centres-sociaux-moselle.fr – 06 26 86 52 02

Les inscriptions et le suivi des dossiers : Sophie ESPOSITO au accueil@centres-sociaux-moselle.fr – 03 87 50 50 83 ou 06 03 30 08 45